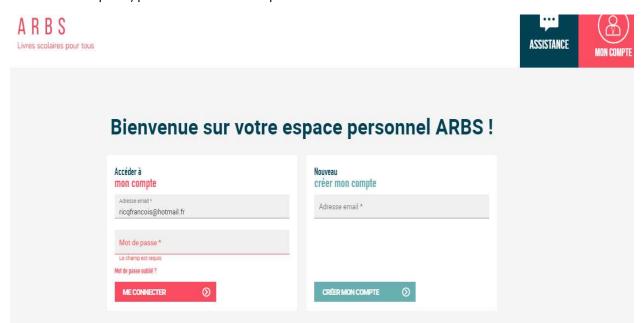
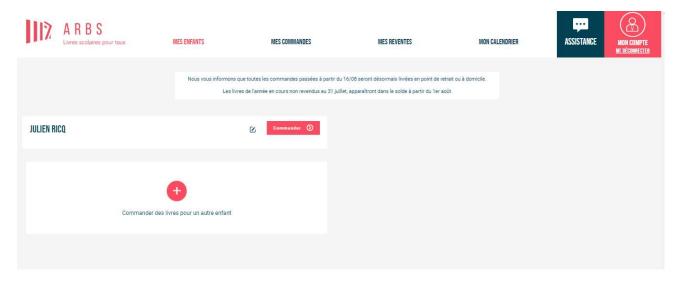
Cliquer sur « Mon compte » en haut à droite de l'écran ou « Commander » au centre de l'écran :



- → Pour les familles n'ayant pas encore de compte adhérent ARBS : renseigner votre adresse mail dans « Nouveau, créer mon compte »
- → Pour les familles ayant déjà un compte adhérent ARBS : Renseigner vos identifiants (mail et mot de passe) pour accéder à votre espace adhérent.



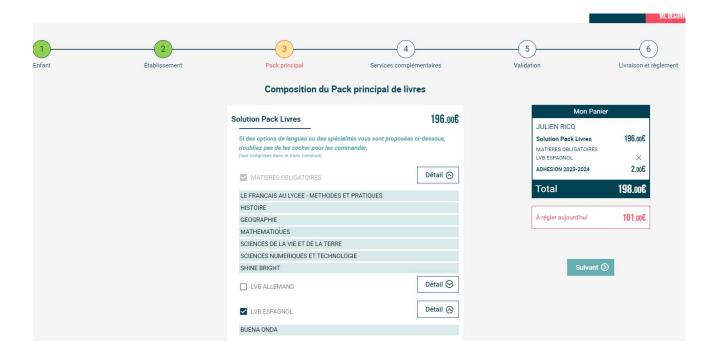
Une fois connecté à votre espace adhérent avec vos identifiants, vous arrivez sur votre portail :



- → Si votre enfant a commandé ses manuels à l'ARBS pour l'année scolaire 2022/2023, son dossier élève se trouve automatiquement dans votre espace adhérent et vous devez cliquer sur commander pour commander sa Solution Pack Livres pour son année scolaire 2023/2024.
- → Si vous passez commande pour la 1ère fois sur notre site web ou si vous passez une commande pour un autre de vos enfants pour la 1ère fois, vous devez cliquer sur « + Commander des livres pour un autre enfant ». Vous devrez renseigner son nom, prénom et date de naissance et cliquer sur « Valider ». Vous pouvez désormais cliquer sur « Commander » à côté de l'enfant pour lequel vous voulez passer une commande de manuels pour l'année scolaire 2023/2024.



Après avoir renseigné le département de l'établissement scolaire, la ville, le niveau, l'établissement scolaire et la classe, cliquez sur valider. Votre Solution Pack Livres contenant les matières obligatoires s'affiche, vous pouvez consulter la liste des livres s'y trouvant en cliquant sur « Détail ».



<u>Pour les lycées</u>, la liste des options et spécialités disponibles s'affiche sous la Solution Pack Livres. N'oubliez pas de bien sélectionner les options et spécialités de votre enfant!

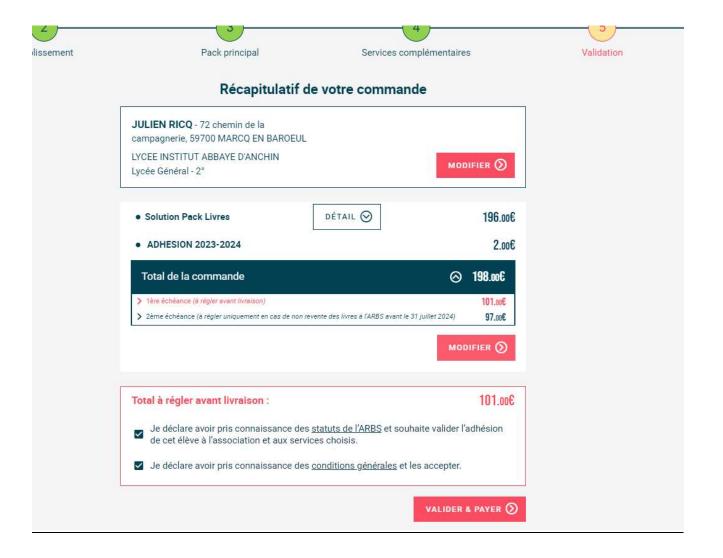
- → Cliquer sur « Suivant »
- → Une fois à l'étape 5 (validation), vous avez le récapitulatif de votre commande.

Dans le total de votre commande, vous avez 2 échéances :

La 1ère qui est à régler pour valider votre commande

La 2<sup>ème</sup> échéance vous sera réclamée en fin d'année scolaire **uniquement** en cas de non-revente de votre collection 2023/2024 à l'ARBS avant le 31 Juillet 2024.

Pour valider et payer votre commande, vous devez cocher les 2 cases dans l'encadré « Total à régler avant livraison » :



→ Vous arrivez à l'étape 6 de livraison et de règlement :

## Attention, votre commande n'a pas encore été enregistrée!

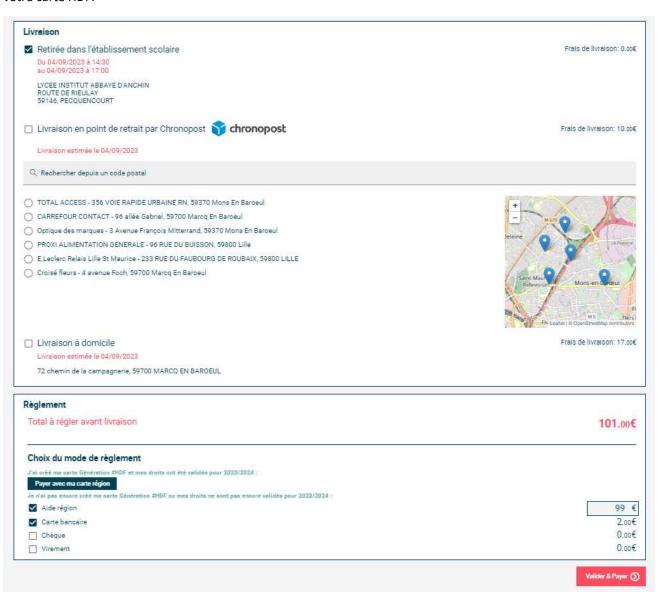
## Vous devez choisir:

- → Votre mode de livraison : \_à retirer gratuitement dans l'établissement scolaire le jour de la livraison ARBS dans l'établissement scolaire pour les lycées (information dans « Mon calendrier » dans votre portail ARBS)
  - \_ou en livraison au point de retrait Chronopost le plus proche de votre domicile (les frais de livraison sont à votre charge)
  - \_ou en livraison à domicile (les frais de livraison sont à votre charge).
- → Votre mode de règlement (Carte Génération HDF / Carte bancaire / Chèque / Virement) pour valider et payer votre commande.
- → Une fois que vous aurez cliqué sur « Valider et payer », votre commande de manuels pour l'année scolaire 2023/2024 sera bien enregistrée.

Pour régler avec votre carte HDF si celle-ci est déjà créditée pour l'année scolaire 2023/2024, vous pouvez :

- → Soit cliquer sur le lien surligné en bleu « Payer avec ma carte région ». Une fenêtre va alors s'ouvrir et vous devrez renseigner le numéro de votre carte HDF et la date de naissance de l'élève concerné par cette carte.
- → Soit aller sur le site web de la région pour faire le paiement à l'ARBS avec votre carte génération HDF (<a href="https://cartegeneration.hautsdefrance.fr">https://cartegeneration.hautsdefrance.fr</a> afin de commander votre carte HDF et même procéder au paiement en sélectionnant le partenaire « ARBS » ou notre identifiant « A87 »).

Si votre carte HDF n'est pas encore créditée mais que vous souhaitez régler une partie des manuels avec plus tard, vous devez cocher la case « Aide région ». Cela ne débite pas votre carte génération HDF mais prend en compte l'information du paiement que vous souhaitez effectuer plus tard avec votre carte HDF.



## Informations importantes:

- → Toute commande passée après le 15/08/23 sera obligatoirement livrée dans un point de retrait Chronopost ou à votre domicile : <u>LES FRAIS DE LIVRAISON SERONT A VOTRE CHARGE.</u>
- → Pour tout problème d'inscription sur notre site web de l'ARBS, vous pouvez contacter l'assistance sur le lien suivant : <u>Support | ARBS</u> ou par téléphone au 03.20.72.10.43 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (numéro gratuit).